



PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2023-2028

Région du Bas-Saint-Laurent

Le Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent est un plan d'orientation. Il a pour objectif de favoriser la cohésion des actions menées par les différents partenaires et organismes du territoire bas-laurentien. Partant du portrait des enjeux, ce plan invite à poser des actions pour le développement de nos communautés.

Il se décline en 5 axes de développement pour lesquels 21 priorités sont énoncées :

GOVERNANCE RÉGIONALE

OCCUPATION ET VITALITÉ DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Nous vous invitons à en prendre connaissance, à vous l'approprier et à l'adapter à votre champ d'activité. Son contenu pourra répondre à vos besoins en termes de :

- Compréhension des forces et défis du Bas-Saint-Laurent
- Représentations politiques et concertation aux plans local, territorial, régional ou national
- Adaptation des politiques et programmes gouvernementaux aux réalités bas-laurentiennes
- Développement de projets, partenariats et demandes de financement

GOVERNANCE RÉGIONALE

État de situation

Forces et défis du Bas-Saint-Laurent

Financement public

- Les municipalités jouent un grand rôle dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyen-nes, entre autres en mettant en place des infrastructures communautaires, culturelles, de loisir, de sport et de services
- De plus, plusieurs édifices ou installations doivent être rénovés pour répondre aux nouvelles normes environnementales ou s'adapter aux changements climatiques. Les programmes de soutien actuels ne permettent pas de répondre aux coûts élevés des projets
- Malgré tous les leviers existants, certains enjeux de financement demeurent
- Le manque d'outils pour soutenir l'acquisition de compétences en développement social, les mandats « parachutés » et le manque de cohérence nuisent au pouvoir des MRC et à leur capacité de répondre aux besoins

Concertation et partenariat

- Le Bas-Saint-Laurent peut compter sur une proximité organisationnelle à l'échelle locale (ville/municipalité), territoriale (MRC) et régionale
- De bonnes relations sont établies avec la région de la Gaspésie ainsi qu'avec les MRC de L'Islet et de Montmagny, qui partagent des intérêts politiques et administratifs avec la région du Bas-Saint-Laurent
- Les intervenant-es se connaissent bien et connaissent les ressources de leur territoire
- Réputée pour sa concertation, la région pourrait s'améliorer quant à la représentativité des acteurs et à la réalisation d'actions concrètes
- Depuis l'abolition de la CRÉ (Conférence régionale des élu-es), la région du Bas-Saint-Laurent souffre de l'absence de lieux formalisés d'échange permettant à la société civile de communiquer ses préoccupations directement aux élu-es à l'échelle régionale
- Les intervenant-es sur le terrain doivent élaborer une vision et une analyse communes des enjeux identifiés pour mieux intervenir dans l'accès aux services
- La présence importante du secteur privé dans certaines sphères d'activité nuit à l'élaboration de cette vision



Vision

Le Bas-Saint-Laurent propose un modèle de gouvernance régionale misant sur la cohésion et la concertation des instances locales, territoriales et régionales. Il innove dans l'adaptation des politiques et du financement public pour favoriser le développement durable du territoire et mieux soutenir ses communautés.

Priorités et objectifs

1

Consolider la concertation et les partenariats dans une perspective de solidarité régionale

- **Promouvoir une gouvernance décentralisée des organisations publiques, dans une perspective de concertation et d'intervention de proximité**
- Bonifier la concertation régionale, le maillage et la synergie entre les acteurs du développement économique
- Mettre en place des canaux de communication officiels entre les élus, les institutions et la société civile
- Développer des actions concertées qui donnent des résultats dont on peut mesurer la progression et l'impact
- Favoriser l'implication des femmes et autres groupes sous-représentés en politique et dans les postes décisionnels
- Définir et diffuser une vision commune de développement régional

2

Adapter le financement public aux réalités régionales

- **Demander l'adaptation des programmes gouvernementaux aux réalités régionales, en tenant compte notamment des facteurs de superficie et d'éloignement**
- Favoriser l'appariement des leviers financiers, la création d'ententes intermunicipales et d'ententes sectorielles de développement
- Élargir l'assiette fiscale des municipalités, villes et municipalités régionales de comté (MRC) pour répondre aux demandes croissantes qui leur sont adressées
- Mieux évaluer les besoins et obtenir un financement adéquat face aux phénomènes du changement climatique, dans une perspective de prévention, de lutte et d'adaptation
- Soutenir les demandes de rehaussement de financement à la mission et en immobilisation des organismes communautaires
- Assurer un soutien financier aux MRC reflétant l'augmentation des demandes nationales et régionales en matière de développement social



Pour consulter le Plan régional de développement 2023-2028 en ligne : www.crdbsl.org/plan-regional-developpement



COLLECTIF RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT





PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2023 Région du Bas-Saint-Laurent 2028

Le Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent est un plan d'orientation. Il a pour objectif de favoriser la cohésion des actions menées par les différents partenaires et organismes du territoire bas-laurentien. Partant du portrait des enjeux, ce plan invite à poser des actions pour le développement de nos communautés.

Il se décline en 5 axes de développement pour lesquels 21 priorités sont énoncées :

GOVERNANCE RÉGIONALE

OCCUPATION ET VITALITÉ DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Nous vous invitons à en prendre connaissance, à vous l'approprier et à l'adapter à votre champ d'activité. Son contenu pourra répondre à vos besoins en termes de :

- Compréhension des forces et défis du Bas-Saint-Laurent
- Représentations politiques et concertation aux plans local, territorial, régional ou national
- Adaptation des politiques et programmes gouvernementaux aux réalités bas-laurentiennes
- Développement de projets, partenariats et demandes de financement

OCCUPATION ET VITALITÉ DU TERRITOIRE

État de situation

Forces et défis du Bas-Saint-Laurent

Services de proximité

- La perte de services de proximité se poursuit. La prise en main par les milieux est à géométrie variable, et la baisse de l'implication bénévole fragilise certains services. Des initiatives porteuses ont vu le jour pendant la pandémie, par exemple la distribution alimentaire en ruralité
- Pour planifier les infrastructures, une réflexion en urbanisme et aménagement du territoire axée sur l'inclusion doit être menée. De manière générale, les besoins régionaux restent à être déterminés. Au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les fonds pour la mise en commun de services sont peu utilisés
- Il faut se concentrer sur les besoins essentiels : se loger, se nourrir, être en sécurité. Beaucoup de travail reste à faire en alimentation, services de garde, santé (pré-/post-hospitalier) et en mobilité

Habitation

- Contrer la pénurie de logements
- La pénurie de logements adéquats et de services de garde stables affecte tout de manière aigüe
- La pénurie de logements affecte particulièrement les populations en situation de précarité économique et les familles nombreuses
- Des défis liés à la rigidité des programmes gouvernementaux, aux coûts élevés des projets et aux longs délais de réalisation sont à relever

Culture

- Par son aspect transversal, la culture se trouve partout sur le territoire
- Le dynamisme, l'attractivité et le rayonnement d'un territoire passent directement par ceux de sa culture
- Les artistes et travailleur-ses culturel-les sont fragilisés par les années de pandémie et les enjeux de main-d'œuvre

Attractivité et tourisme

Attractivité, accueil et établissement durable

- Reconnue pour la beauté de ses paysages, sa qualité de vie et sa vitalité culturelle, la région rencontre des embûches sur le plan de son rayonnement
- La variété de secteurs d'activité contribue à faire du Bas-Saint-Laurent une région accueillante
- Bien que les dernières années aient permis à la région du Bas-Saint-Laurent de s'enrichir de la présence de personnes immigrantes, les capacités d'accueil, d'intégration et d'enracinement de la région sont encore limitées

Identité régionale

- L'appartenance au Bas-Saint-Laurent est fragile. Face à ce « problème d'identité », le défi est de développer une identité régionale forte et mobilisatrice

Transport

- Les axes de transport sont diversifiés (maritime, ferroviaire, routier, aérien), mais doivent être optimisés (interconnectivité)
- La présence de l'énergie éolienne favorise la mise en place du transport électrique (voiture, autobus, flottes de véhicules des secteurs public et municipal)
- La faiblesse du transport collectif ne permet pas de changements d'habitudes en transport

Télécommunications

- La couverture cellulaire est encore très déficiente dans les MRC de l'ouest de la région
- La MRC du Témiscouata a développé une expertise considérable dans le déploiement d'Internet à haute vitesse, qui pourra être mise à profit dans ce dossier

Vision

Le Bas-Saint-Laurent se démarque par l'occupation dynamique et durable de son territoire grâce à l'accessibilité de ses services et la diversité de sa culture, ainsi que par son offre adéquate de logements et de transports pour tous et toutes.

Priorités et objectifs

3

Assurer le maintien et le développement de services de proximité

- **Développer de nouveaux services de proximité : habitation, service de garde, accessibilité physique des bâtiments, transport**
- Mutualiser les ressources et infrastructures municipales en encourageant les ententes intermunicipales et le recours aux expertises existantes
- Contre les déserts alimentaires et favoriser l'accès à des aliments sains et abordables sur l'ensemble du territoire
- Favoriser l'accessibilité universelle (libre et gratuite) à l'ensemble des services, en réponse aux besoins de base

4

Favoriser l'attractivité, l'accueil et l'enracinement au Bas-Saint-Laurent

- **Faciliter l'enracinement des personnes migrantes installées au Bas-Saint-Laurent sur une base temporaire (travailleur-ses temporaires et étudiant-es de l'international)**
- Favoriser la cohésion, l'inclusion et la mixité sociale
- Promouvoir la région du Bas-Saint-Laurent auprès des potentielles personnes migrantes pour stimuler leur intérêt à venir s'y établir
- Définir, positionner et diffuser une identité régionale forte et mobilisatrice
- Outiller les communautés pour favoriser la pleine participation des personnes immigrantes dans leur collectivité

5

Trouver des solutions au manque d'habitations et à la flambée des coûts

- **Œuvrer à l'optimisation des bâtiments existants et à un meilleur aménagement du territoire (utilisation de l'espace et du patrimoine bâti)**
- Faire en sorte que chaque ménage ait accès à une habitation adéquate et abordable, répondant à ses besoins
- Favoriser l'accès au logement des personnes en situation de pauvreté, celles nouvellement arrivées, travailleuses ou étudiantes
- Soutenir les mises en chantier de logements et de maisons dans une perspective de développement durable
- Favoriser les collaborations entre milieu municipal, expert-es, partenaires et promoteur-trices en impliquant ces parties prenantes dans les processus décisionnels
- Clarifier, simplifier et accélérer les programmes d'adaptation de domicile et encadrer les locations à court terme

6

Favoriser la mobilité durable ainsi que l'accès, l'interconnexion et l'intermodalité des réseaux de transport

- **Mettre en place un service de transport collectif régional intégré et accessible**
- Aménager le territoire et soutenir les initiatives visant le transport actif
- Renforcer l'interconnectivité et l'intermodalité des transports
- Déployer davantage les transports maritime et ferroviaire pour répondre aux enjeux de distribution des entreprises et de déplacement des personnes
- Accroître l'électrification de tous les types de véhicules
- Favoriser les bonnes pratiques et pénaliser les pratiques nuisibles en matière de transport
- Arrimer les services de transport collectif et de transport adapté aux besoins spécifiques, notamment pour les prestataires de soins de santé et services sociaux

7

Assurer la couverture Internet et cellulaire sur l'ensemble du territoire

- **Poursuivre les représentations afin d'assurer la couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire**
- S'assurer que la couverture Internet de l'ouest de la région soit complétée

8

Faire valoir la culture comme vecteur d'identité et de développement régional

- **Rendre accessible une offre culturelle diversifiée de qualité et soutenir la création artistique**
- Reconnaître la dimension globale et transversale de la culture dans le développement régional, ainsi que l'importance de ses retombées socio-économiques
- Connaître, protéger et valoriser la richesse de notre patrimoine culturel et paysager



**COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT**

Pour consulter le Plan régional
de développement 2023-2028 en ligne :
www.crdbsl.org/plan-regional-developpement





PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2023 Région du Bas-Saint-Laurent 2028

Le Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent est un plan d'orientation. Il a pour objectif de favoriser la cohésion des actions menées par les différents partenaires et organismes du territoire bas-laurentien. Partant du portrait des enjeux, ce plan invite à poser des actions pour le développement de nos communautés.

Il se décline en 5 axes de développement pour lesquels 21 priorités sont énoncées :

GOVERNANCE RÉGIONALE

OCCUPATION ET VITALITÉ DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Nous vous invitons à en prendre connaissance, à vous l'approprier et à l'adapter à votre champ d'activité. Son contenu pourra répondre à vos besoins en termes de :

- Compréhension des forces et défis du Bas-Saint-Laurent
- Représentations politiques et concertation aux plans local, territorial, régional ou national
- Adaptation des politiques et programmes gouvernementaux aux réalités bas-laurentiennes
- Développement de projets, partenariats et demandes de financement

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

État de situation

Forces et défis du Bas-Saint-Laurent

Main d'œuvre

- Nette perception d'un recul, avec un pouvoir d'agir très limité
- La pénurie de main-d'œuvre est au cœur de toutes les préoccupations et affecte toutes les sphères de l'activité économique de la région
- Confrontés à une pénurie de main-d'œuvre et un essoufflement des forces en présence, les milieux communautaire et institutionnel ne peuvent agir à la hauteur des sollicitations actuelles. Le manque de financement et de reconnaissance professionnelle du milieu communautaire contribue à accentuer ce défi
- Par ricochet, le manque de services (ex.: CPE et logements) entraîne aussi des contraintes à l'emploi dans les autres secteurs d'activité
- L'âge de la population, la pénurie de logements et la capacité d'adapter les horaires sont les principaux défis de ressources humaines (RH)
- On ne peut régler la pénurie de main-d'œuvre sans régler la pénurie de logements
- On doit poursuivre le développement de pratiques RH prometteuses : adaptation des conditions de travail, valorisation du travail atypique et partage des RH

Échelle régionale

- L'absence d'organismes de développement économique régional freine des projets et limite les actions concertées
- Le bon aiguillage des promoteur-trices est parfois difficile; il peut être compliqué de trouver la bonne porte

Entrepreneuriat et financement

- Les entreprises vivent une période de transformations importantes qui demande de s'adapter, de se renouveler et de s'approprier des technologies
- Les ponts doivent être renforcés entre les acteurs-trices de l'innovation et ceux et celles de l'entrepreneuriat
- Le repreneuriat fait face à des enjeux qui lui sont propres
- Quant à l'économie circulaire, la valeur ajoutée doit être claire pour encourager un virage

Formation, recherche et innovation

- Les institutions, en théorie complémentaires, sont souvent en compétition à cause du financement lié aux inscriptions. Ce n'est pas le cas des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), qui peuvent se partager la « clientèle »
- Un meilleur arrimage entre les besoins de main-d'œuvre, les aspirations des Bas-Laurentien-nes et la formation reste encore à créer. On doit assurer un continuum et être logique dans l'offre de formations
- Le coût de la vie élevé freine la graduation rapide nécessaire pour combler les besoins de main-d'œuvre

Vision

Le Bas-Saint-Laurent maximise son potentiel économique de façon durable grâce à sa capacité à innover, à s'adapter à la rareté de la main-d'œuvre et à optimiser la synergie entre les différentes parties prenantes de l'écosystème régional.

Priorités et objectifs

9

Établir des ponts entre la formation, la recherche, l'innovation et les entreprises

- **Accroître les lieux d'apprentissage par des partenariats entre les institutions d'enseignement, les centres de recherche et les entreprises**
- Favoriser la collaboration, la complémentarité et l'arrimage des acteur-trices du milieu, notamment ceux et celles de la formation et de l'emploi
- Promouvoir la diplomation qualifiante chez les étudiant-es de tous âges
- Fournir un accompagnement adapté à la réalité des produits de niche, jeunes pousses (*startups*) et initiatives originales

10

Faire face aux enjeux de main-d'œuvre

- **Miser sur la synergie, le partage, le maillage et la mutualisation des ressources humaines (RH) entre organisations**
- Appuyer la conciliation travail-études, la persévérance scolaire et la diplomation des jeunes
- Favoriser le prolongement des carrières, le retour du personnel expérimenté et l'intégration des personnes plus éloignées du marché du travail
- Encourager les pratiques innovantes en gestion des ressources humaines (GRH)
- Actualiser, partager et diffuser les données concernant les besoins de main-d'œuvre de la région
- Valoriser les types d'emplois difficiles à pourvoir

11

Soutenir les entreprises dans leurs multiples adaptations

- ★ **Promouvoir les projets d'économie circulaire, de valorisation de contenu local, de circuits courts, d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale**
- ★ Encourager et soutenir l'optimisation technologique, ainsi que la formation de la main-d'œuvre liée à ces changements
- Accompagner le repreneuriat, le transfert d'entreprise ainsi que les cédants dans les processus de relève
- Soutenir l'adaptation et favoriser l'anticipation des entreprises face aux crises
- Soutenir la capacité d'innovation et encourager le capital de risque
- Soutenir les entreprises qui font face aux barrières tarifaires

12

Favoriser la structuration de l'offre touristique

- **Soutenir une structuration concertée de l'offre touristique, vers une transition quatre saisons**
- Favoriser l'implantation d'infrastructures et d'hébergements touristiques
- Développer de nouvelles expériences touristiques



**COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT**

Pour consulter le Plan régional
de développement 2023-2028 en ligne:
www.crdbsl.org/plan-regional-developpement





PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2023 Région du Bas-Saint-Laurent 2028

Le Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent est un plan d'orientation. Il a pour objectif de favoriser la cohésion des actions menées par les différents partenaires et organismes du territoire bas-laurentien. Partant du portrait des enjeux, ce plan invite à poser des actions pour le développement de nos communautés.

Il se décline en 5 axes de développement pour lesquels 21 priorités sont énoncées :

GOVERNANCE RÉGIONALE

OCCUPATION ET VITALITÉ DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Nous vous invitons à en prendre connaissance, à vous l'approprier et à l'adapter à votre champ d'activité. Son contenu pourra répondre à vos besoins en termes de :

- Compréhension des forces et défis du Bas-Saint-Laurent
- Représentations politiques et concertation aux plans local, territorial, régional ou national
- Adaptation des politiques et programmes gouvernementaux aux réalités bas-laurentiennes
- Développement de projets, partenariats et demandes de financement

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

État de situation

Forces et défis du Bas-Saint-Laurent

Énergie, environnement et lutte et adaptation aux changements climatiques

- Nécessité de poursuivre la mobilisation du Bas-Saint-Laurent, leader en production d'énergies renouvelables (l'éolien et la biomasse), pour soutenir la transition énergétique qui s'amorce
- Expertise de la région en matière de développement éolien et de mise en place de partenariats à travers la Régie intermunicipale de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent (RIÉBSL) et l'Alliance de l'Est :
 - Grand potentiel et retombées structurantes pour les communautés. D'autres opportunités, telles que l'hydrogène vert et les technologies de stockage, sont en émergence
 - Potentiel important d'énergies renouvelables, notamment l'éolien, la biomasse et le solaire
 - Modèle de la RIÉBSL : maximiser les retombées économiques sur le territoire par la création de fonds régionaux et territoriaux permettant un effet levier dans plusieurs projets de développement local et régional

Agriculture et bioalimentaire

- Disponibilité de terres à coût encore abordable comparativement à d'autres régions
- Diversité des secteurs, tels que l'agroforesterie et la production biologique
- Qualité des plans d'eau et des milieux humides pour l'agriculture

Forêt, faune et produits forestiers non ligneux

- Industrie forestière de la 1^{re}, 2^e et 3^e transformation du bois très bien déployée, avec plusieurs modèles de gestion
- Grande diversité de forêts, de ses écosystèmes et de ses ressources
- Grande diversité de territoires fauniques structurés, de parcs nationaux, entre autres, qui rend la région attractive et attire les touristes
- Rôle fondamental de la forêt dans la vitalité des communautés rurales du Bas-Saint-Laurent et dans la qualité de vie de sa population :
 - Des travaux d'aménagement à la récolte, les groupements forestiers, les entreprises et les producteurs privés contribuent largement à l'activité économique de la région
 - Les initiatives déployées dans le cadre du projet pilote sur les modes de rémunération des travailleurs forestiers constituent un levier pour contrer la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur

Maritime

- Expertise reconnue dans le secteur maritime en matière de recherche (pôle d'expertise), de transport et d'environnement
- Grande biodiversité du fleuve Saint-Laurent

Vision

Le Bas-Saint-Laurent se mobilise pour la transition énergétique de la région par l'utilisation accrue des énergies vertes et adapte ses pratiques afin de lutter contre les changements climatiques. Il soutient et diversifie le développement des secteurs agricole, forestier, faunique (aquatique et terrestre), maritime et de la tourbe, tout en veillant à la conservation des milieux naturels et à la protection de la biodiversité.

Priorités et objectifs

13 Développer le secteur bioalimentaire et de l'agriculture

- Pérenniser et optimiser les circuits existants de mise en marché de proximité de produits cultivés, pêchés, cueillis et transformés au Bas-Saint-Laurent, pour qu'ils correspondent mieux à la consommation, tout en assurant la durabilité des ressources
- Développer un environnement favorable pour faciliter et encourager l'établissement de la relève agricole, visant une occupation dynamique du territoire et une diversification de la production

14 Appuyer le développement des ressources naturelles dans les secteurs de la tourbe, forestier et faunique

- Soutenir le développement durable du secteur de la tourbe et des secteurs forestier (sylviculture, produits forestiers non ligneux [PFNL], acériculture, transformation) et faunique dans un contexte d'harmonisation des usages et de protection des habitats fauniques
- Valoriser l'apprentissage et la pratique des métiers de la tourbe, de la forêt et de la faune dans le but d'assurer la relève et l'expertise développée en région et de pérenniser les emplois dans ces secteurs
- Mettre en place des circuits courts pour les produits forestiers afin de répondre aux besoins régionaux, sans compromettre les marchés externes

15 Protéger les milieux naturels et la biodiversité à l'échelle régionale

- Protéger la biodiversité des milieux aquatiques en eau douce (lacs, cours d'eau), en territoires forestiers, agricoles, agroforestiers et urbains, ainsi qu'en milieux maritimes et côtiers
- Créer un observatoire régional des zones côtières pour suivre l'évolution du niveau des eaux et ses répercussions sur les infrastructures (routes, habitations, etc.)
- ★ Contribuer à l'atteinte des cibles québécoise et mondiale de protection du territoire de 30 % d'ici 2030, notamment par la bonification du réseau des aires protégées, l'identification et la conservation des territoires d'intérêt écologique en terre privée et publique et le maintien ou la restauration d'une connectivité entre les différents habitats des milieux aquatiques, terrestres et maritimes

16 S'investir dans la lutte aux changements climatiques, dans une perspective de prévention et d'adaptation

- Adapter les pratiques en milieux aquatiques, humides, hydriques, agricoles, forestiers et maritimes au regard des défis climatiques comme les menaces de submersion de certaines terres par le fleuve, les espèces envahissantes, les insectes ravageurs, les sécheresses, etc.
- ★ Viser les cibles du gouvernement du Québec en matière de gaz à effet de serre (GES) afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050

17 Prioriser l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables

- Favoriser la transition énergétique en utilisant l'innovation dans le but d'exploiter nos ressources naturelles (biomasse résiduelle, vent, soleil, etc.) et de maximiser la production régionale d'énergies renouvelables
- Améliorer la capacité de transport d'électricité par le développement ou l'optimisation des réseaux électriques sur le territoire afin de permettre l'exploitation des énergies futures
- Mettre en place une stratégie pour faciliter et promouvoir l'écoconstruction





PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2023 Région du Bas-Saint-Laurent 2028

Le Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent est un plan d'orientation. Il a pour objectif de favoriser la cohésion des actions menées par les différents partenaires et organismes du territoire bas-laurentien. Partant du portrait des enjeux, ce plan invite à poser des actions pour le développement de nos communautés.

Il se décline en 5 axes de développement pour lesquels 21 priorités sont énoncées :

GOVERNANCE RÉGIONALE

OCCUPATION ET VITALITÉ DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Nous vous invitons à en prendre connaissance, à vous l'approprier et à l'adapter à votre champ d'activité. Son contenu pourra répondre à vos besoins en termes de :

- Compréhension des forces et défis du Bas-Saint-Laurent
- Représentations politiques et concertation aux plans local, territorial, régional ou national
- Adaptation des politiques et programmes gouvernementaux aux réalités bas-laurentiennes
- Développement de projets, partenariats et demandes de financement

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

État de situation

Forces et défis du Bas-Saint-Laurent

Participation citoyenne et société civile

- Des initiatives régionales favorisant la participation citoyenne se démarquent. Malgré cela, l'intégration de la participation citoyenne dans les pratiques n'est pas acquise chez les partenaires
- La pandémie a fait reculer la participation citoyenne en accroissant l'isolement des personnes, tout en suscitant, toutefois, des exemples de réseautage fort
- Il y a une meilleure reconnaissance de la diversité sous toutes ses formes
- Une diminution des heures bénévoles fragilise le système

Vision intégrée du développement social

- Un manque de vision régionale et/ou territoriale et de gouvernance claire en développement social empêche la région de définir son autonomie d'action et de réunir ses forces et expertises afin d'agir en cohérence et en complémentarité pour son développement
- Le financement par projets ne permet pas aux organismes de se développer et nuit au développement de projets structurants. Il en va de même pour la recherche constante de financements
- Le manque de ressources humaines et la rétention du personnel sont les contre-coups de la non-reconnaissance qu'ont l'impression de vivre du sentiment de non-reconnaissance vécu par les organismes
- Le manque de reconnaissance de l'expertise et de la contribution des organismes communautaires empêche un développement local et régional cohérent

Accès aux services en réponse aux besoins de base

- Le Bas-Saint-Laurent se démarque par ses expériences de concertation multisectorielles variées. Ses partenaires sont engagés et mobilisés
- La pénurie d'habitations adéquates et de services de garde stables affecte tout de manière aiguë. La région est aux prises avec plusieurs défis d'accessibilité aux besoins de base

Lutte aux préjugés

- Les écarts de richesse et les inégalités sociales se sont accentués au cours des dernières années dans la région du Bas-Saint-Laurent. Les vulnérabilités ont maintenant de nouveaux visages

Éducation et jeunesse

- Afin de créer des places en services de garde éducatifs à l'enfance, il faut travailler avec le réseau régional de la petite enfance et faire des représentations pour assurer une meilleure cohésion entre les critères d'attribution des places et la réalité des milieux

Qualité de vie et santé des populations

- La perte d'autonomie d'une partie de la population continue d'être un défi pour la région du Bas-Saint-Laurent
- Les jeunes et moins jeunes sont également aux prises avec des enjeux liés à la santé mentale, l'augmentation du temps-écran récréatif et ses impacts ainsi que la sédentarité
- Plusieurs éléments ont un impact sur la qualité de vie de la population en général. Les organismes et institutions peinent à répondre aux demandes, ce qui entraîne un essoufflement des ressources en place
- Il est nécessaire de mieux définir et arrimer le rôle des ressources d'accueil et d'immigration sur le territoire

Vision

Le Bas-Saint-Laurent se dote d'une vision globale, cohérente et multisectorielle du développement social, qui mobilise la société civile, s'appuie sur différentes expertises, repose sur une éducation universelle et continue, dans une perspective de saines habitudes de vie et de vitalité du territoire.

Priorités et objectifs

18 Développer une vision intégrée régionale du développement social

- **Élaborer une vision claire, concertée, multisectorielle et partagée du développement social à l'échelle régionale et territoriale**
- Soutenir adéquatement la mission des organisations en reconnaissant et respectant l'autonomie et l'expertise des organismes œuvrant dans ce secteur d'activité
- Soutenir socialement les populations dans le cadre de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques
- Reconnaître l'expertise du milieu communautaire et son apport au développement social et économique régional
- Mettre en place une politique régionale du développement social, à l'intérieur de laquelle une gouvernance régionale et territoriale inclusive sera définie

19 Soutenir la participation citoyenne et favoriser la place de la société civile

- Favoriser une pleine participation sociale des individus
- Soutenir la pérennité des initiatives de participation citoyenne et de bénévolat, tout en augmentant la participation sociale et l'inclusion afin de briser l'isolement
- Développer des pratiques, des approches et des initiatives inclusives, intersectionnelles et intergénérationnelles dans tous les secteurs de la société
- Accroître la visibilité, la représentativité et les occasions de prise de parole des personnes issues des groupes marginalisés dans l'espace public
- Reconnaître et valoriser la portée économique de la participation citoyenne
- Favoriser la création et le maintien de liens forts dans les noyaux villageois

20 Offrir une bonne qualité de vie et promouvoir la santé des populations

- **Mettre en place des mesures d'aménagement du territoire en tenant compte du développement des saines habitudes de vie, d'un mode de vie physiquement actif et de la saine alimentation pour tous et toutes**
- **Soutenir l'accessibilité universelle des services de santé et sociaux sur l'ensemble du territoire**
- Développer des pratiques d'inclusion et des réponses adaptées au vieillissement de la population
- Offrir des soins aux personnes âgées et favoriser le « bien vieillir chez soi », dans le respect des volontés individuelles
- Favoriser le développement de milieux de vie sécuritaires et bienveillants pour tous et toutes
- Favoriser une bonne santé mentale chez l'ensemble de la population

21 Encourager le développement de services pour la jeunesse et soutenir l'éducation

- **Favoriser la création de nouvelles places en services de garde éducatifs à l'enfance et le développement de modèles de garde novateurs et flexibles dans une perspective de gratuité du service**
- Favoriser la persévérance scolaire et la diplomation des étudiant-es de tous les ordres d'enseignement



Pour consulter le Plan régional de développement 2023-2028 en ligne: www.crdbsl.org/plan-regional-developpement

